

doc infos

la lettre du dépistage
numéro 3 • janvier 2008

doc SAVOIE
dépistage organisé des cancers



LE DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER COLORECTAL DÉMARRE EN SAVOIE !

Une initiative gouvernementale

Le dépistage relève d'une volonté politique affirmée comme en témoigne le Plan cancer lancé en 2003. En effet, l'un de ses axes principaux portait sur le développement du dépistage des cancers afin d'éviter des diagnostics trop tardifs. Ainsi, en 2005, la généralisation du dépistage organisé du cancer colorectal est annoncée. Dès 2006, un nouveau cahier des charges fixe les conditions de mise en œuvre de ce nouveau dépistage (arrêté du 29 septembre 2006). Les structures de gestion existantes sont chargées de cette mise en œuvre. Comme pour le dépistage du cancer du sein, Doc Savoie sera donc votre interlocuteur pour ce nouveau défi.

Pourquoi dépister ?

Le cancer colorectal est guérissable s'il est diagnostiqué tôt. Il peut même être évité si la présence de polypes est détectée avant qu'ils ne dégénèrent en cancer.

Le cancer colorectal se dépiste à l'aide d'un test Hémocult II®, qui sera proposé tous les 2 ans à la population-cible. Trois études pilotes ont en effet montré qu'avec l'adhésion au test d'au moins 50% de la population tous les 2 ans, on diminuerait la mortalité globale de :

- 15 à 20% à 10 ans,
- 30 à 35% pour la population qui a fait le test.

Qui est concerné par le dépistage ?

- Toutes les personnes asymptomatiques âgées de 50 à 74 ans.
- 109 000 personnes en Savoie.

LE CANCER COLORECTAL EN CHIFFRES

- 3^e cancer incident : 36 000 nouveaux cas par an en France.

- 2^e cause de décès par cancer en France tous sexes confondus : 16 000 décès par an.

- Dans 60 à 80% des cas, le cancer colique résulte de la transformation d'une lésion précancéreuse existante : le polype adénomateux.

Taux de survie à 5 ans

Hommes : 36% (rectum) à 38% (colon)

Femmes : 46% (colon) à 41% (rectum)

L'ORGANISATION DU DÉPISTAGE

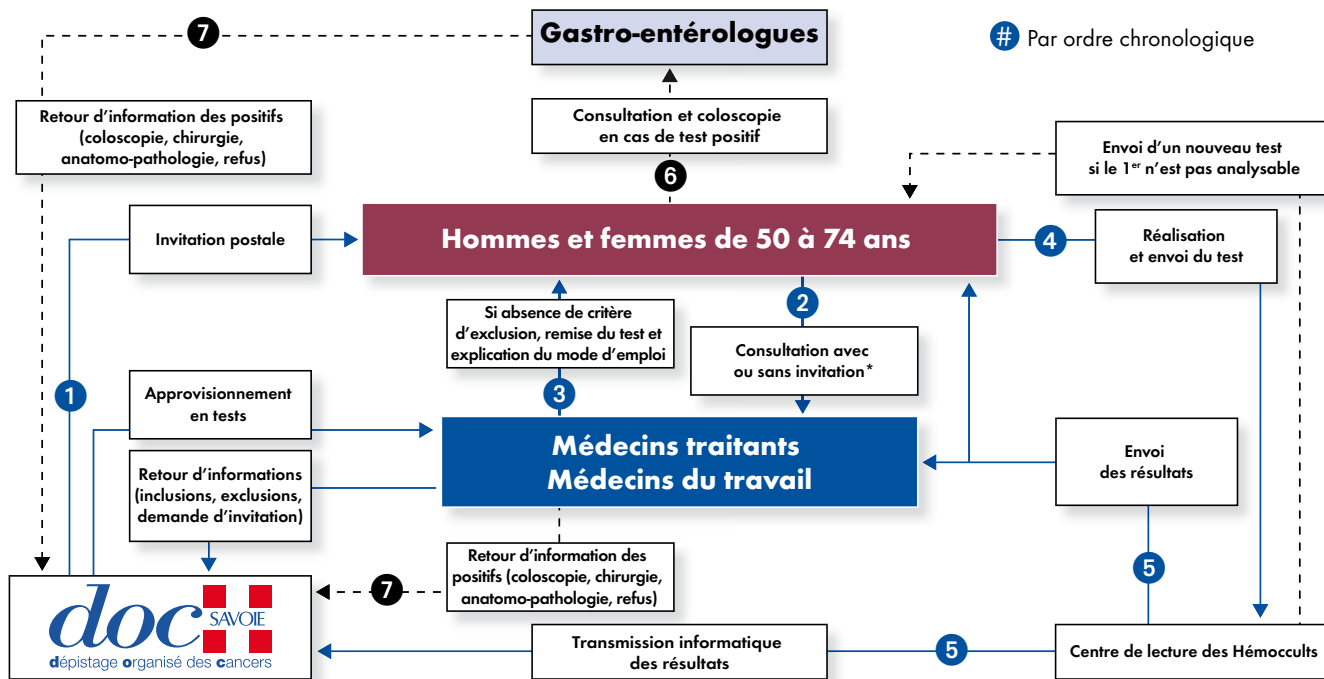
Principe général

Comme pour le dépistage du cancer du sein, Doc Savoie est chargée d'inviter la population-cible à participer à ce dépistage. Les personnes sont invitées à consulter leur médecin traitant. Après avoir vérifié l'absence de critères d'exclusion, l'Hémoccult est remis

par ce dernier qui explique son utilisation et la conduite à tenir en cas de test positif. Même sans invitation, le test peut être remis au patient. Il est réalisé à domicile par le patient, qui l'envoie au moyen d'une enveloppe T au centre de lecture des Hémocculs. Après

analyse, le centre de lecture des Hémocculs adresse les résultats au médecin, au patient et à Doc Savoie. En cas de test positif, une coloscopie doit être réalisée. Doc Savoie est chargée de collecter les informations sur le suivi.

Schéma de l'organisation du dépistage



* Sans invitation : le médecin remet alors le test, mais adresse à Doc Savoie une demande d'invitation avec étiquettes qui parviendra directement au patient.

INFORMATION DES MÉDECINS ET CALENDRIER DE DÉMARRAGE

Les premières invitations devraient être adressées par Doc Savoie en **avril 2008**. Afin de préparer le lancement du programme, des réunions d'informations sont organisées au mois de février, mars et avril pour les médecins généralistes, médecins du travail, gastro-entérologues, chirurgiens et les anatomo-pathologistes.

Toute l'information scientifique et organisationnelle nécessaire au bon déroulement de la campagne leur sera délivrée :

- l'intérêt du dépistage : choix du test, enjeu de santé publique,
- les modalités pratiques : distribution du test, calendrier, rémunération,
- la réalisation pratique du test Hémoccult et les freins et moteurs à cette réalisation,

- la coloscopie et les suites données au test.

À l'issue de ces réunions, l'ensemble du matériel nécessaire aux médecins sera remis :

- 18 kits Hémocculs II[®], comprenant le test, une enveloppe T au nom du centre de lecture, une notice récapitulative,
- 1 carnet de fiches de suivi,
- des enveloppes T au nom de Doc Savoie,
- une notice explicative de l'organisation.

Pour que le démarrage se passe dans les meilleures conditions, il est indispensable que le plus grand nombre de médecins assistent à ces réunions.

AGENDA DES RÉUNIONS

Chambéry

20h30 - Salle de l'internat de l'hôpital de Chambéry (buffet à 20h00)

- **13 février**, avec l'Association savoyarde pour la formation médicale continue
- **15 février**
- **4 mars**

St-Jean-de-Maurienne

20h00 - Salle USLD de l'hôpital de St-Jean-de-Maurienne

- **6 mars**

Aix-les-Bains

20h30 - Pavillon Françon du centre hospitalier d'Aix-les-Bains

- **25 mars**, avec l'AFORMECRA
- **27 mars**

Albertville

20h00 - Hôtel Le Roma

- **1^{er} avril**, avec l'Association de formation médicale continue de la région d'Albertville
- **3 avril**

Bourg-St-Maurice

20h00 - Salle Galaxy

- **29 avril**

Moûtiers

20h00 - Hôpital de Moûtiers

- **8 avril**

Contact : Doc Savoie - Tél. 04 79 68 30 40 - 306, rue Jules Bocquin - 73000 Chambéry

Directeur de la publication : Dr Anne Deloraine, directeur de Doc Savoie

ISSN en cours